

LES SIÈGES DE BEAUCAIRE

de 1341 et 1586

Place forte située en un carrefour stratégique, Beaucaire avait une fonction ostentatoire mais aussi militaire, même si son histoire n'a retenu que peu de combats.

Siège de 1341

En 1341, Bégon de La Barrière à la tête d'une bande de brigands anglais s'empara du *castèl de Bèlcaire*, ce qui obligea Guillaume Rolland, seigneur de Valon et Villecomtal, à solliciter l'aide de l'évêque de Rodez.

Lettre de Guillaume Rolland, sénéchal du Rouergue, à Gilbert de Cantobre, évêque de Rodez.

« Une nombreuse troupe de cavaliers et de piétons vient de pénétrer les armes à la main dans notre sénéchaussée. Pour la plupart ce sont des inconnus et des étrangers ; on pense qu'il s'agit de rebelles partisans des Anglais et ennemis de notre roi. Ils se sont emparés du château de Belcayre qui appartient à ce qu'on dit au seigneur de Sévérac ; ils s'y sont installés après en avoir chassé le châtelain, son épouse et sa famille et s'être emparés de leurs biens. Se comportant comme des ennemis et des brigands, ils parcourent les terres du roi, celles de vos barons et de vos vassaux, s'emparent des maisons, du blé, du vin, des provisions, des meubles et autres biens, y compris les cloches des églises et les biens de gens d'Eglise. Il en résulte de graves offenses, préjudices et injures pour notre sire le roi et de grands dommages pour ses sujets. De plus grands dommages sont à craindre si nous ne mettons pas rapidement fin à ces méfaits et ne punissons sévèrement de tels excès, crimes et exemples pernicioeux.

C'est pourquoi, en vertu du serment de fidélité qui vous lie au roi, pour la défense de sa terre, de ses sujets et des vôtres, vous ordonnons et vous mandons de lever et équiper cinq cavaliers et deux cents piétons de vos sujets, de les doter d'armes et de montures pour nous être présentés en la ville et cité de Rodez, le mercredi suivant la Fête-Dieu (13 juin), en sorte que le lendemain ils puissent se joindre partout où nous l'ordonnerons pour la défense de la terre et des sujets du roi, pour reprendre le château de Belcayre et empêcher la poursuite et la multiplication de tels méfaits.

Nous prescrivons au porteur de la présente lettre de requérir acte public de sa présentation. Villefranche 5 juin 1341. »

Bégon se retire, mais l'évêque Gilbert de Cantobre, au vu des pillages et dégâts opérés par les brigands sur ses terres proches de Combret et Pruines, fulmine contre eux l'excommunication.

Deux ans plus tard, Bégon de La Barrière et ses comparses reçoivent du roi des lettres de rémission. Cette clémence peut s'expliquer par le rôle que Bégon de La Barrière a joué lors de raids commandés par le roi contre les Anglais. »

(Extr. de "La maison d'un seigneur rouergat sous Louis XIII : inventaire du château de Beaucaire en 1627", de Thibaut de Rouvray, dans *Etudes aveyronnaises*, 1999).

Lettre de rémission accordée par le roi en 1343 à Bégot de la Barrière.

« Savoir faisons, etc., que comme notre procureur et Gui, sire de Sévérac, chevalier, avaient imposé à Bégot de la Barrière chevalier, que ledit Guy avec tous ses biens estant en nostre sauvegarde especial, icelui Bégot avec plusieurs autres ses complices, à grant assemblée de gent, par manière de guerre et d'ostilité, et par force et puissance d'armes, avait pris le chastel dudit Guy, appelé de Beaucaire, et les champs, terres et vignes danviron avoient arrachées, despoplées et rasées, et copés les boys appartenant audit Guy, pris, ravi et emperé ses biens et les biens de ses hommes par force et violence, robé les églises en commettant sacrilèges et les cloches d'iceles portées audit chastel et fait sonner pour eux assembler, ravi, et mené avecques eux plusieurs fames pucelles et aultres et yceles despucelées et couché avecques elles contre leur volenté et par force et violence (...) »

A.N., JJ 74, n°55 ; publié dans Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, 1879, t. X, col. 925-926.

Siège de 1586

Chargé par Henri III de faire la guerre aux huguenots en Guyenne, le duc de Joyeuse arriva à Rodez vers la fin de l'année 1586. Il fut reçu en triomphe, dans le Bourg comme dans la Cité. A peine arrivé dans la ville, bien qu'il n'eut amené qu'environ 200 cavaliers et les archers de sa garde au nombre d'environ 50, il décida d'aller mettre le siège devant Beaucaire, à Nauviale.

Le château, occupé par les Calvinistes, ne se rendit à lui qu'après un siège de six mois, selon une tradition locale. Cette durée paraît bien exagérée, les sièges des places fortes à cette époque durant un temps bien moindre. Il semble cependant que le duc de Joyeuse éprouva une forte résistance de la part des Protestants, et le capitaine qui commandait les assaillants, nommé La Basque, y fut tué. Le commandement fut alors confié au Sieur La Calmontie qui fit réparer les désastres subis par le château durant ce siège.

C'est de cette époque que date l'abaissement des tours et la disparition des mâchicoulis qui couronnaient les huit tours, dont les créneaux servirent de bouquets pour le soutien des toitures reposant sur les voûtes des tours.

(Noël Escalié, 1971)